

Image not found or type unknown



Action en paiementen transport

Par **Lavoro**, le **05/11/2019** à **09:51**

Bonjour

En France pour payer une facture à un transporteur le délai est d'un an après il y a prescription.

Est ce que ce delai est le meme pour un transporteur étranger qui a traiter avec un transporteur français ?

J'ai entendu parler de 15 mois

Merci pour votre réponse

Salutations

C PIPPO